

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DAHIRI »

Siège Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, Lot 4590,
Ilot 406

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01 Mars 2024 reçus par Me ASSIE Joachim GNBELY, NOTAIRE, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19 Mars 2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

DAHIRI »

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, la gestion, l'administration, la disposition de terrain ou de construction dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange – apport, location ou autrement; Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains; La gestion et l'administration de tous biens immeubles; Le morcellement de grandes parcelles de terrain en lots; Tous travaux d'aménagements, de terrassements et de voiries; La prise de participation dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature de cet objet

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, Lot 4590, Ilot 406

Dirigeant(s) M GNAGRA DAKOURI EMILE

(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00050 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21587/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

